

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 01407

Numéro SIREN : 448 975 086

Nom ou dénomination : A.C.S. SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2024 sous le numéro de dépôt B2024/003852

SARL A.C.S SERVICE

185 Rue de l'ORMIERE
ZAC de l'ORMIERE
31380 GARIDECH

pour copie certifiée conforme



E. HENROT

**CERTIFIE
CONFORME**



185 rue de L'Ormière
31380 GARIDECH
Tél. : 05 61 26 83 19
Email : contact@acs-service.fr
SIREN : 448 975 086

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
Actif immobilisé	2
Actif circulant	2
PASSIF	3
Capitaux Propres	3
Provisions pour risques et charges	3
Emprunts et dettes	3
Compte de résultat	4
Résultat SIG	6
Bilan détaillé	7
ACTIF	7
Actif immobilisé	7
Actif circulant	7
PASSIF	9
Capitaux Propres	9
Provisions pour risques et charges	9
Emprunts et dettes	9
Compte de résultat détaillé	11
Annexes Légales	15
Liasse 23 IS RN	26

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL A.C.S SERVICE pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 52 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	1 601 126,63 Euros
chiffre d'affaires	1 720 315,73 Euros
résultat net comptable	121 208,35 Euros

Fait à QUINT FONSEGRIVES
Le 21/04/2023

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet SOCIETE EXPERTISE COMPTABLE THOUROUDE

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	12 353	11 339	1 013		1 013
Fonds commercial	559 024		559 024	559 024	
Autres immobilisations incorporelles	2 652	873	1 779	2 442	- 663
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 573	7 220	1 353	2 225	- 872
Autres immobilisations corporelles	76 757	27 651	49 106	11 849	37 257
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	6		6	6	
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 690		1 690	1 690	
TOTAL (I)	661 055	47 083	613 972	577 236	36 736
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	288 108		288 108	188 624	99 484
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	66 200		66 200	58 203	7 997
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	492 125	13 672	478 453	615 854	- 137 401
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 905		1 905	945	960
. Personnel				2 419	- 2 419
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 617		37 617	19 883	17 734
. Autres				10 410	- 10 410
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	111 865		111 865	207 440	- 95 575
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	3 008		3 008	6 664	- 3 656
TOTAL (II)	1 000 827	13 672	987 155	1 110 441	- 123 286
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 661 882	60 756	1 601 127	1 687 677	- 86 550

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport .			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	800	800	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	487 945	312 333	175 612
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	121 208	175 612	- 54 404
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	617 953	496 745	121 208
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	393 151	476 053	- 82 902
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	3 289	3 294	- 5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 980	179 678	- 27 698
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	62 456	27 970	34 486
. Organismes sociaux	148 482	246 105	- 97 623
. Etat, impôts sur les bénéfices	23 499	11 313	12 186
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	108 551	119 846	- 11 295
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 086	1 912	174
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	13 480	49 715	- 36 235
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	76 200	75 047	1 153
TOTAL (IV)	983 173	1 190 932	- 207 759
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 601 127	1 687 677	- 86 550

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation sur 12 mois	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	196 022		196 022	268 410	- 18 706
Production vendue biens					-8,71
Production vendue services	1 524 293		1 524 293	1 544 597	288 615
Chiffres d'affaires Nets	1 720 316		1 720 316	1 813 007	269 910
					18,61
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				129 154	- 103 323
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			35 410	24 839	15 539
Autres produits			2 020	10	2 012
Total des produits d'exploitation (I)			1 757 746	1 967 011	184 137
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			167 550	245 055	- 28 494
Variation de stock (marchandises)			-7 997	8 432	- 14 743
Achats de matières premières et autres approvisionnements			277 046	187 860	126 758
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-99 484	72 706	- 157 649
Autres achats et charges externes			449 876	488 591	59 003
Impôts, taxes et versements assimilés			10 186	16 417	- 2 948
Salaires et traitements			578 103	526 599	156 824
Charges sociales			190 174	185 722	41 596
Dotations aux amortissements sur immobilisations			8 812	11 633	- 494
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			13 672	12 774	3 453
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			763	145	647
Total des charges d'exploitation (II)			1 588 701	1 755 934	183 954
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			169 045	211 077	183
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			-958		- 958
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			-958		- 958
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			4 062	7 437	- 1 888
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			4 062	7 437	- 1 888
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-5 020	-7 437	930
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			164 025	203 640	1 113
					0,68

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation sur 12 mois	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 697	7 510	- 311	-5,18
Produits exceptionnels sur opérations en capital		15 968	- 12 774	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	5 697	23 478	- 13 085	-69,67
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 543	20 989	- 3 248	-19,34
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15 315	- 12 252	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 543	36 303	- 15 499	-53,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 846	-12 825	2 414	23,53
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	34 971	15 203	22 809	187,53
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 762 486	1 990 489	170 095	10,68
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 641 277	1 814 877	189 375	13,04
RESULTAT NET	121 208	175 612	- 19 282	-13,72
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Résultat SIG

Présenté en Euros

	du 01/01/2022 au 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	196 022	268 410	- 72 388	-26,97
Ventes de marchandises	196 022	268 410	- 72 388	-26,97
Production vendue				
Prestations de services	1 517 720	1 535 763	- 18 043	-1,17
Produits des activités annexes	6 573	8 834	- 2 261	-25,59
Production stockée				
Production immobilisée				
Production	1 524 293	1 544 597	- 20 304	-1,31
Production de l'exercice	1 720 316	1 813 007	- 92 691	-5,11
Achat de marchandises	167 550	245 055	- 77 505	-31,63
Variation de stock de marchandises	-7 997	8 432	- 16 429	-194,84
Consommation de marchandises	159 553	253 487	- 93 934	-37,06
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	277 046	187 860	89 186	47,47
Variation de stock de matières premières	-99 484	72 706	- 172 190	-236,83
Consommation de matières premières	177 562	260 566	- 83 004	-31,86
Sous-traitance directe				
Marge brute	1 383 201	1 298 954	84 247	6,49
Taux de marge brute	80,40 %	71,65 %		
Matières consommables	98 036	86 646	11 390	13,15
Services extérieurs	169 619	225 971	- 56 352	-24,94
Autres Services extérieurs	182 220	175 974	6 246	3,55
Total	449 876	488 591	- 38 715	-7,92
Valeur ajoutée produite	933 325	810 363	122 962	15,17
Valeur ajoutée / production de l'exercice	54,25 %	44,70 %		
Subventions d'exploitation		129 154	- 129 154	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	10 186	16 417	- 6 231	-37,95
Salaires et traitements	576 951	512 032	64 919	12,68
Charges sociales	190 174	185 722	4 452	2,40
Excédent brut d'exploitation	156 014	225 346	- 69 332	-30,77
Excédent brut d'exploitation / production de l'exercice	9,07 %	12,43 %		
Reprise / charges – transfert	34 258	10 272	23 986	233,51
Autres produits	2 020	10	2 010	N/S
Amortissements et provisions	22 484	24 407	- 1 923	-7,88
Autres charges	763	145	618	426,21
Total	13 031	-14 269	27 300	191,32
Résultat d'exploitation	169 045	211 077	- 42 032	-19,91
Résultat d'exploitation / production de l'exercice	9,83 %	11,64 %		
Opérations en commun				
Produits financiers	-958		- 958	N/S
Charges financières	4 062	7 437	- 3 375	-45,38
Résultat financier	-5 020	-7 437	2 417	32,50
Résultat courant avant impôts	164 025	203 640	- 39 615	-19,45
Résultat courant / production de l'exercice	9,53 %	11,23 %		
Produits exceptionnels	5 697	23 478	- 17 781	-75,73
Charges exceptionnelles	13 543	36 303	- 22 760	-62,69
Résultat exceptionnel	-7 846	-12 825	4 979	38,82
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	34 971	15 203	19 768	130,03
Résultat de l'exercice	121 208	175 612	- 54 404	-30,98
Résultat net / production de l'exercice	7,05 %	9,69 %		

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	12 353	11 339	1 013		1 013
20500000000 CONCES.BREVETS.LICENCES.MARQUE	12 353		12 353	11 178	1 175
28050000000 AMORT.CONCESSIONS,BREVETS,LIC.		11 339	-11 339	-11 178	- 161
Fonds commercial	559 024		559 024	559 024	
20700000000 FONDS COMMERCIAL	559 024		559 024	559 024	
Autres immobilisations incorporelles	2 652	873	1 779	2 442	- 663
20800000000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPO	2 652		2 652	2 652	
28080000000 AMORT.AUTRES IMMO.INCORPORELLE		873	-873	-210	- 663
Installations tech., matériel & outillage indu	8 573	7 220	1 353	2 225	- 872
21500000000 INSTAL.TECHNIQUES,MAT.& OUTIL.	8 573		8 573	8 573	
28150000000 AMORT.INST.TECH.MATERIEL & OUT		7 220	-7 220	-6 348	- 872
Autres immobilisations corporelles	76 757	27 651	49 106	11 849	37 257
21810000000 INSTALL.AGENC.AMENAG.DIVERS	9 094		9 094	9 094	
21820000000 MATERIEL DE TRANSPORT	50 211		50 211	7 111	43 100
21830000000 MATERIEL BUREAU & INFORMATIQUE	14 723		14 723	13 450	1 273
21840000000 MOBILIER	2 730		2 730	2 730	
28181000000 AMORT.INST.AGENC.AMENAG.DIVERS		7 704	-7 704	-6 777	- 927
28182000000 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		7 323	-7 323	-2 795	- 4 528
28183000000 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQU		9 895	-9 895	-8 234	- 1 661
28184000000 AMORT.MOBILIER		2 730	-2 730	-2 730	
Autres titres immobilisés	6		6	6	
27100000000 TITRES IMMOBILISES (PROPRIE.)	6		6	6	
Autres immobilisations financières	1 690		1 690	1 690	
27500000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	250		250	250	
27510400000 CAUTION LOCAUX GARIDECH	1 440		1 440	1 440	
TOTAL (I)	661 055	47 083	613 972	577 236	36 736
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	288 108		288 108	188 624	99 484
31000000000 MAT. PREMIERES ET FOURNITURES	288 108		288 108	188 624	99 484
Marchandises	66 200		66 200	58 203	7 997
37000000000 STOCKS DE MARCHANDISES	66 200		66 200	58 203	7 997
Clients et comptes rattachés	492 125	13 672	478 453	615 854	- 137 401
41110000000 CLIENTS	475 718		475 718	589 946	- 114 228
41600000000 CLIENTS DOUTEUX	16 407		16 407	41 109	- 24 702
41810000000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR				19 056	- 19 056
49100000000 PROV.DEPREC.COMPTES CLIENTS		13 672	-13 672	-34 258	20 586
Fournisseurs débiteurs	1 905		1 905	945	960
40100000000 FOURNISSEURS	12		12		12
40110000000 FOURNISSEURS	1 893		1 893	945	948
Personnel				2 419	- 2 419
42100100000 PERS. REMUN° JANV.				1 168	- 1 168
42100300000 PERS. REMUN° MARS				552	- 552
42100400000 PERS. REMUN° AVRIL				367	- 367
42100500000 PERS. REMUN° MAI				333	- 333
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 617		37 617	19 883	17 734
44562000000 TVA DEDUCTIBLE S/IMMO.				147	- 147
44562900000 TVA DEDUCTIBLE S/IMMO.	2 740		2 740	7 961	- 5 221
44566300000 TVA CEE DEDUCTIBLE-TAUX NORMAL				452	- 452
44566400000 TVA DED./BIENS & S. A 10				1 716	- 1 716
44566500000 TVA DED./AUT.BIENS & S.-T.RED.				202	- 202
44566900000 T.V.A. DEDUCT. B. & S. 20%	2 280		2 280	5 540	- 3 260

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
44571900000 TVA COLLECTEE A 5,5 %				98	- 98
44586000000 TVA/FACTURES NON PARVENUES	1 233		1 233	3 766	- 2 533
44588000000 TVA A REGULARISER	31 364		31 364		31 364
. Autres				10 410	- 10 410
46710000000 DEBITEURS DIVERS				10 410	- 10 410
Disponibilités	111 865		111 865	207 440	- 95 575
51200000000 CREDIT AGRICOLE	40 025		40 025		40 025
51201000000 BANQUE CRCA				187 047	- 187 047
51202000000 SOCIETE GENERALE				20 392	- 20 392
51210200000 SOCIETE GENERALE N°27014772	71 840		71 840		71 840
Charges constatées d'avance	3 008		3 008	6 664	- 3 656
48600000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				4 789	- 4 789
48661500000 MAINTENANCE CCA	3 008		3 008	1 875	1 133
TOTAL (II)	1 000 827	13 672	987 155	1 110 441	- 123 286
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 661 882	60 756	1 601 127	1 687 677	- 86 550

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	8 000	
10130000000 CAPITAL SOCIAL	8 000	8 000	
Réserve légale	800	800	
10610000000 RESERVE LEGALE	800	800	
Autres réserves	487 945	312 333	175 612
10680000000 AUTRES RESERVES	487 945	312 333	175 612
Résultat de l'exercice	121 208	175 612	- 54 404
TOTAL (I)	617 953	496 745	121 208
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts	393 151	476 053	- 82 902
16410000000 PRET CRED. AGR. 18 950 ?	54 800		54 800
16430300000 EMPRUNT SG 563 871 ~	141 337	223 455	- 82 118
16430500000 PRET CRCA PGE 280000 ~	196 792	252 339	- 55 547
16884000000 INT.COURUS / EMP.ETS DE CREDIT	221	259	- 38
Associés	3 289	3 294	- 5
45510000000 COMPTE COURANT MR E HENROT	2 844	2 849	- 5
45530000000 COMPTE CT MME P HENROT GAUBERT	445	445	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	151 980	179 678	- 27 698
40110000000 FOURNISSEURS	147 869	169 230	- 21 361
40810000000 FOURN.FACTURES NON PARVENUES	1 182	6 545	- 5 363
40810200000 HONORAIRES FNP	1 328	900	428
40810500000 TRANSPORT / ACHAT FNP		1 156	- 1 156
40810600000 ENTRETIEN FNP	1 601	1 847	- 246
Personnel	62 456	27 970	34 486
42101100000 PERS. REMUN° NOV.	343		343
42101200000 PERS REMUN° DEC.	31 911	3 791	28 120
42820000000 DETTES. PROV. CONGES A PAYER	30 202	24 179	6 023
Organismes sociaux	148 482	246 105	- 97 623
43100000000 SECURITE SOCIALE	80 020	182 526	- 102 506
43720000000 MUTUELLES	7 563	5 058	2 505
43730000000 CAISSE RETRAITE NON CADRES	35 080	32 595	2 485
43820000000 CHARGES SOC.SUR CONGES A PAYER	10 534	7 629	2 905
43860000000 ORGANISMES SOCIAUX CH.A PAYER		987	- 987
43860100000 PROV FORMATION CONTINUE	10 123	12 147	- 2 024
43860200000 PROV TAXE D'APPRENTISSAGE	5 162	5 162	
Etat, impôts sur les bénéfices	23 499	11 313	12 186
44400000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	23 499	11 313	12 186
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	108 551	119 846	- 11 295
44520000000 TVA CEE DUE		452	- 452
44551000000 TVA A DECAISSER	26 530	23 863	2 667
44571400000 TVA COLLECTEE A 10		1 250	- 1 250
44571800000 TVA COLLECTEE 20%	82 021	92 051	- 10 030
44587000000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR		2 229	- 2 229
Autres impôts, taxes et assimilés	2 086	1 912	174
44200000000 IMP.TAXES RECOUV.SUR DES TIERS	817	722	95
44861100000 CONTRIBUT° ECO TERRITORIALE	1 269	1 190	79

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation
Autres dettes	13 480	49 715	- 36 235
41110000000 CLIENTS		25 056	- 25 056
41980000000 CLTS RRR & AVOIRS A ACCORDER		5 688	- 5 688
45520000000 COMPTE COURANT MR J BESNARD	13 480	13 480	
46700000000 CREDITEURS DIVERS		5 491	- 5 491
Produits constatés d'avance	76 200	75 047	1 153
48700000000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	76 200	75 047	1 153
TOTAL (IV)	983 173	1 190 932	- 207 759
TOTAL PASSIF (I à V)	1 601 127	1 687 677	- 86 550

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation sur 12 mois	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	196 022		196 022	268 410	- 18 706	-8,71
70700000000 VENTES DE MARCHANDISE	41 233		41 233	44 243	5 839	16,50
70710000000 VENTE MATERIEL	147 499		147 499	206 274	- 17 520	-10,62
70710200000 VENTE MATERIEL D'OCCA	5 750		5 750	17 643	- 8 364	-59,26
70710300000 VENTES MATERIEL CAFE	1 540		1 540	250	1 340	670,00
Production vendue services	1 524 293		1 524 293	1 544 597	288 615	23,36
70600000000 PRESTATIONS DE SERVIC	137 564		137 564	120 372	41 266	42,85
70600100000 PR. DE SERV. - CHGT C	46 772		46 772	47 998	8 374	21,81
70610000000 DEPLACEMENT	76 834		76 834	63 117	26 340	52,17
70630000000 CONTRAT DE MAINTENANC	810 136		810 136	855 098	126 058	18,43
70640000000 CONTRAT DE GARANTIE	198 992		198 992	195 099	42 913	27,49
70650000000 PIECES DETACHEES	225 706		225 706	244 354	30 223	15,46
70660000000 CONTRATS PREVENTIFS	21 717		21 717	9 726	13 936	179,11
70831000000 CONTRAT SOUS LOCATION	1 440		1 440	2 710	- 728	-33,58
70850000000 PORTS ET FRAIS FACTUR	5 133		5 133	6 124	234	4,77
Chiffre d'affaires Net	1 720 316		1 720 316	1 813 007	269 910	18,61

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation sur 12 mois	%
Subventions d'exploitation		129 154	- 103 323	-100
7400000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		129 154	- 103 323	-100
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	35 410	24 839	15 539	78,20
7815000000 REP.PROV.P/RISQU.& CHARGES EXP		10 272	- 8 218	-100
7817400000 REP.PROV.P/DEPREC.CLIENTS	34 258		34 258	N/S
7914000000 TRANS.CHARGES LIEES AUX PERSON		13 127	- 10 502	-100
7914100000 AVANTAGES EN NATURE	1 152	1 440		0,00
Autres produits	2 020	10	2 012	N/S
7580000000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 020	10	2 012	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 757 746	1 967 011	184 137	11,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	167 550	245 055	- 28 494	-14,53
6070000000 ACHATS DE MARCHANDISES	366	51 147	- 40 552	-99,11
6071000000 PIECES DETACHEES MACHINES	74 114	88 488	3 324	4,69
6072000000 ACHAT MATERIEL D'OCCASION		10 614	- 8 491	-100
6072100000 ACHAT MATERIEL NEUF	93 070	94 011	17 861	23,75
6072200000 ACHATS MARCHANDISES CAFFEO		795	- 636	-100
Variation de stock (marchandises)	-7 997	8 432	- 14 743	-218,55
6037000000 VAR. STK. MARCHANDISES	-7 997	8 432	- 14 743	-218,55
Achats de matières premières et autres approvisionnement	277 046	187 860	126 758	84,34
6021030000 MATIERES CONSO CAFE		1 187	- 950	-100
6022300000 FOURNITURES ATELIER & USINE	276 244	185 006	128 239	86,65
6026100000 EMBALLAGES PERDUS	801	1 647	- 517	-39,21
6081010000 FRAIS DE FACTURATION		20	- 16	-100
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	-99 484	72 706	- 157 649	-271,04
6031000000 VAR. STK. MATIERES PREMIERES	-99 484	72 706	- 157 649	-271,04
Autres achats et charges externes	449 876	488 591	59 003	15,10
6061000000 VETEMENTS ACS SERVICE	5 750	844	5 075	751,60

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation sur 12 mois	%
60611000000 ELECTRICITE	2 711	2 595	635	30,59
60616000000 CARBURANTS - GAS-OIL	75 842	63 757	24 836	48,69
60617500000 ELECTRICITE - VEHICULE	592		592	N/S
60630000000 FOURN. ENTRET. ET PT. EQUIPT.	3 954	8 784	- 3 073	-43,73
60632000000 FOURN. TRAVAUX LOCAUX		1 094	- 875	-100
60635000000 PETIT MATERIEL		2 914	- 2 331	-100
60640000000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	9 187	6 659	3 860	72,45
61320000000 LOCATIONS IMMOBILIERES	30 822	37 950	462	1,52
61320100000 LOCATION GARAGE	489	376	188	62,57
61350000000 LOCATIONS MOBILIERES	3 788	2 067	2 134	129,08
61350300000 LOCATION DIAC N° L7490883	3 693		3 693	N/S
61350600000 LOCATION DIAC N° L8182805	5 990		5 990	N/S
61350700000 LOC VIAXEL FM074PG	1 225	6 126	- 3 676	-75,00
61350800000 LOC VIAXEL FM 837PF	2 845	4 521	- 772	-21,34
61350900000 LOCATION ANNEXX	4 666	5 960	- 102	-2,14
61351000000 LOCATION DIAC FM060PG	3 375	8 831	- 3 690	-52,23
61351100000 LOCATION DIAC FM782PF	65	7 057	- 5 581	-98,85
61351200000 LOCATION DIAC FM194PF		7 057	- 5 646	-100
61351300000 LOCATION DIAC FN144ES	2 515	6 602	- 2 767	-52,38
61351400000 LOC VIAXEL FP743CV	1 584	6 298	- 3 454	-68,56
61351500000 LOC VIAXEL FM438PF	889	4 241	- 2 504	-73,80
61351600000 LOCATION DIAC FN138WA	1 786	4 501	- 1 815	-50,40
61351700000 LOC. DIAC N°D0788560	5 907	8 055	- 537	-8,33
61351800000 LOC. DIAC N°D0788587	5 907	8 055	- 537	-8,33
61351900000 LOC. DIAC N°D1540983	4 212		4 212	N/S
61352000000 LOC. DIAC N°D1540991	2 407		2 407	N/S
61352100000 LOC. VIAXEL - CLIO BX-248-QC	2 981		2 981	N/S
61352200000 LOC DIAC N°D2931054	6 444	6 981	859	15,38
61352300000 LOC DIAC N°D2931062	6 444	7 518	430	7,14
61354700000 LOC. DIAC E0254372		819	- 655	-100
61354800000 LOCATION ORANGE	260		260	N/S
61355500000 LOCATION MACHINE A AFFRANCHIR		280	- 224	-100
61356000000 LOC BOITIERS GEOLOC	2 488	3 780	- 536	-17,72
61356600000 LOC. TEMPRO ML0398810	4 130	8 096	- 2 347	-36,23
61356800000 LOCATION TEMPRO ML 3711670		1 798	- 1 438	-100
61356900000 LOC. TEMPRO ML 03711700		1 913	- 1 530	-100
61357100000 LOC. TEMPRO ML 03711650		1 439	- 1 151	-100
61357200000 LOC. TEMPRO ML 03712590		1 798	- 1 438	-100
61380000000 LOCATIONS DIVERSES	825		825	N/S
61400000000 CHARGES LOCATIVES & COPROPRIET	1 200	1 500		0,00
61520000000 ENTRETIEN IMMOBILIER	2 441	443	2 087	588,77
61550000000 ENTRETIEN MOBILIER		221	- 177	-100
61551000000 ENTRETIEN MATERIEL TRANSPORT	26 107	29 211	2 738	11,72
61552200000 ENTRETIEN LOCAUX		2 118	- 1 694	-100
61560000000 MAINTENANCE	9 764	9 525	2 144	28,14
61610000000 ASSURANCE MULTIRISQUES	951	7 160	- 4 777	-83,40
61610100000 ASSURANCE LOCAT°	5 328	750	4 728	788,00
61610200000 ASSURANCE / PRETS	2 722	3 572	- 136	-4,75
61612000000 PROTECTION JURIDIQUE	994	1 628	- 308	-23,68
61630000000 ASSURANCE TRANSPORT	14 108	16 652	786	5,90
61810000000 DOCUMENTATION GENERALE	267	1 073	- 591	-68,90
62110000000 PERSONNEL INTERIMAIRE	3 780	1 707	2 414	176,80
62220300000 REDEVANCE SEDOC		1 647	- 1 318	-100
62220400000 REDEVANCE D A		49	- 39	-100
62260000000 HONORAIRES	15 388	12 576	5 327	52,95
62261000000 HONORAIRES JURIDIQUES	5 739	2 762	3 529	159,73
62270000000 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX	96	454	- 267	-73,57
62310000000 ANNONCES ET INSERTIONS	-36	2 004	- 1 639	-102,25
62340000000 CADEAUX A LA CLIENTELE	2 408	2 715	236	10,87
62380000000 DIVERS(POURBOIRES,DONS COUR.)	540	1 200	- 420	-43,75
62410000000 TRANSPORTS SUR ACHATS	837	6 990	- 4 755	-85,03
62420000000 TRANSPORTS SUR VENTES	9 754	6 706	4 389	81,81

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation sur 12 mois	%
6248000000 TRANSPORTS DIVERS		26	- 21	-100
6251000000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	40 564	34 351	13 083	47,61
62510100000 HÔTEL	10 883	9 175	3 543	48,27
62510200000 RESTAURANT	4 652	3 874	1 553	50,10
62511100000 RESTAURANT GERARD ESPINASSEAU	39	1 305	- 1 005	-96,26
62511200000 RESTAURANT JIMMY WALLON	354	2 247	- 1 444	-80,31
62511400000 RESTAURANT MATTHIEU PACHA	1 148	1 632	- 158	-12,07
62511500000 RESTAURANT NICOLAS BEGHIN	1 042	2 954	- 1 321	-55,91
62511800000 RESTAURANT MARC BIECHER	4 379	3 588	1 509	52,56
62512200000 RESTAURANT JEROME BESNARD	2 648	2 704	485	22,41
62512300000 RESTAURANT PATRICE JAVEL		82	- 66	-100
62512400000 RESTAURANT AURELIEN DUBOIS		1 671	- 1 337	-100
62512600000 RESTAURANT CEDRIC MORALES	196	1 712	- 1 174	-85,69
62512700000 RESTAURANT THOMAS LECOMTE	443	1 746	- 954	-68,28
62512800000 RESTAURANT PIERRE LACOMME		2 034	- 1 627	-100
62512900000 RESTAURANT ANDRE GAUTRONNE		2 194	- 1 755	-100
62513200000 RESTAURANT MANUEL LOPEZ		1 766	- 1 413	-100
62513300000 RESTAURANT MONTE NANCY	147	122	49	50,61
62513500000 RESTAURANT ABDEL GHODBANE	7		7	N/S
62520000000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	32 840	34 135	5 532	20,26
62570000000 RECEPTIONS	15 861	3 171	13 324	525,24
62610000000 FRAIS POSTAUX	2 816	3 551	- 25	-0,87
62620000000 FRAIS DE TELECOMMUNICATION	2 787	6 733	- 2 599	-48,26
62620100000 FRAIS DE TELECOMM. INTERNET	11 113	8 566	4 260	62,17
62720000000 COMMISSIONS ET FRAIS		2 654	- 2 123	-100
62750000000 FRAIS BANCAIRES	6 253	1 322	5 195	491,24
62750300000 FRAIS BANCAIRES STE GENERALE	3 547	3 782	521	17,23
62810000000 COTISATIONS	1 995		1 995	N/S
62841000000 FRAIS DE FORMATION		66	- 53	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	10 186	16 417	- 2 948	-22,44
63330000000 PARTIC.FORMAT.CONTINUE AUTR.OR	3 673	5 170	- 463	-11,19
63350000000 VERS.LIB.P/EXO.TAXE APPRENTISS	3 145	3 185	597	23,43
63511100000 CONTRIBUT° ECO TERRITORIALE	2 021	5 438	- 2 329	-53,54
63540000000 DROITS ENREGIST. TIMBRE	1 347	2 599	- 732	-35,22
63780000000 TAXES DIVERSES		26	- 21	-100
Salaires et traitements	578 103	526 599	156 824	37,23
64110000000 SALAIRES APPOINTEM.COMMISSIONS	552 638	618 655	57 714	11,66
64120000000 CONGES PAYES	6 023	-15 703	18 585	147,94
64140000000 INDEMNITES & AVANTAGES DIVERS	18 290	1 829	16 827	N/S
64141000000 INDEMNITES CHOMAGE PARTIEL		-79 430	63 544	-100
64147000000 AVANTAGE EN NATURE	1 152	1 248	154	15,38
Charges sociales	190 174	185 722	41 596	28,00
64510000000 COTISATIONS A L'URSSAF	140 154	139 999	28 155	25,14
64520000000 COTISATIONS MUTUELLES	14 048	13 232	3 462	32,71
64530000000 COTISATIONS RETRAITE NON CADRE	33 482	35 470	5 106	17,99
64580000000 COTISATIONS AUTR.ORG.SOCIAUX	-658	658	- 1 184	-225,00
64582000000 CHARGES SOC. / CONGES A PAYER	2 905	-4 256	6 310	185,32
64710000000 MEDECINE DU TRAVAIL	243	619	- 252	-50,93
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 812	11 633	- 494	-5,31
68111000000 DOT.AMORT.IMMO.INCORPORELLES	825	262	615	293,61
68112000000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	7 987	11 371	- 1 110	-12,20
Dotations aux provisions sur actif circulant	13 672	12 774	3 453	33,79
68174000000 DOT.PROV.P/DEPREC.CLIENTS	13 672	12 774	3 453	33,79
Autres charges	763	145	647	557,76
65800000000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	763	145	647	557,76
Total des charges d'exploitation (II)	1 588 701	1 755 934	183 954	13,10
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	169 045	211 077	183	0,11
Autres intérêts et produits assimilés	-958		- 958	N/S
76500000000 ESCOMPTES OBTENUS	-958		- 958	N/S

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	du 01/10/2020 au 31/12/2021 (15 mois)	Variation sur 12 mois	%
Total des produits financiers (V)	-958		- 958	N/S
Intérêts et charges assimilées	4 062	7 437	- 1 888	-31,73
66110000000 INTERETS DES EMPRUNTS	4 062	7 437	- 1 888	-31,73
Total des charges financières (VI)	4 062	7 437	- 1 888	-31,73
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-5 020	-7 437	930	15,62
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	164 025	203 640	1 113	0,68
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 697	7 510	- 311	-5,18
77180000000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 697	7 510	- 311	-5,18
Produits exceptionnels sur opérations en capital		15 968	- 12 774	-100
77520000000 PROD. CESS.ELT.ACT.IMMO CORPO.		15 968	- 12 774	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	5 697	23 478	- 13 085	-69,67
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 543	20 989	- 3 248	-19,34
67120000000 PENALITES,AMENDES FISC.& PENAL	704	19 737	- 15 086	-95,54
67180000000 AUTRES CHARGES EXCEPT./OPE.GES	2 903	1 252	1 901	189,84
67200000000 CHARGES S/EXERCICES ANTERIEURS	9 937		9 937	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		15 315	- 12 252	-100
67520000000 VAL.COMPT.ACTIF CED.IMMO.COPOR		15 315	- 12 252	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 543	36 303	- 15 499	-53,37
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-7 846	-12 825	2 414	23,53
Impôts sur les bénéfices (X)	34 971	15 203	22 809	187,53
69500000000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	34 971	15 203	22 809	187,53
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 762 486	1 990 489	170 095	10,68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 641 277	1 814 877	189 375	13,04
RESULTAT NET	121 208	175 612	- 19 282	-13,72

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 1 601 126,63 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 121 208,35 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 15 mois recouvrant la période du 01/10/2020 au 31/12/2021.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	572 854		1 175
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	8 573		
Autres installations, agencements, aménagements	9 094		
Matériel de transport	7 111		43 100
Matériel de bureau, informatique, mobilier	16 179		1 273
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	40 957		44 373
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	6		
Prêts et autres immobilisations financières	1 690		
TOTAL	1 696		
TOTAL GENERAL	615 507		45 548

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			574 029	574 029
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			8 573	8 573
Autres installations, agencements, aménagements			9 094	9 094
Matériel de transport			50 211	50 211
Matériel de bureau, informatique, mobilier			17 452	17 452
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			85 330	85 330
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			6	
Prêts et autres immobilisations financières			1 690	1 690
TOTAL			1 696	1 690
TOTAL GENERAL			661 055	661 049

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	11 388	825		12 212
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	6 348	872		7 220
Installations générales, agencements divers	6 777	927		7 704
Matériel de transport	2 795	4 528		7 323
Matériel de bureau, informatique, mobilier	10 963	1 661		12 624
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	26 884	7 987		34 871
TOTAL GENERAL	38 272	8 812		47 083

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	825				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	872				
Installations générales, agencements divers	927				
Matériel de transport	4 528				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 661				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	7 987				
TOTAL GENERAL	8 812				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	34 258	13 672	34 258	13 672
TOTAL Dépréciations	34 258	13 672	34 258	13 672
TOTAL GENERAL	34 258	13 672	34 258	13 672
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		13 672	34 258	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 690		1 690
Clients douteux ou litigieux	16 407	16 407	
Autres créances clients	475 718	475 718	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	37 617	37 617	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 905	1 905	
Charges constatées d'avance	3 008	3 008	
TOTAL GENERAL	536 345	534 655	1 690
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	393 151	177 546	215 605	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	151 980	151 980		
Personnel et comptes rattachés	62 456	62 456		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	148 482	148 482		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	23 499	23 499		
- T.V.A	108 551	108 551		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 086	2 086		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 289	3 289		
Autres dettes	13 480	13 480		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	76 200	76 200		
TOTAL GENERAL	983 173	767 568	215 605	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	54 800			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	137 665			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	16 769			

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
FONDS COMMERCIAL	559 024			559 024

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	221
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 111
Dettes fiscales et sociales	57 290
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	61 622

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		76 200
Charges / Produits financiers	3 008	
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 008	76 200

Commentaires :

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	800	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	800	10,00

Commentaires :

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
EMPRUNT SG	141 337
TOTAL	141 337

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2022	31/12/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Durée de l'exercice	12 mois	15 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	8 000	8 000	8 000	8 000	8 000
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 720 316	1 813 007	1 478 770	1 708 765	1 623 582
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	144 406	204 949	22 100	54 753	99 934
c) Impôt sur les bénéfices	34 971	15 203	3 112	6 058	17 642
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	109 435	189 746	18 988	48 695	82 292
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	121 208	175 612	7 685	30 185	82 858
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	578 103	526 599	509 431	551 708	533 665
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	190 174	185 722	163 265	171 647	177 659

Observations complémentaires

Liasse 23 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise *		SARL A.C.S SERVICE										1121							
Adresse de l'entreprise		185 Rue de l'ORMIERE ZAC de l'ORMIERE 31380 GARIDECH										Durée de l'exercice précédent *		1151					
Numéro SIRET *		44897508600043										Néant ☐							
												Exercice N clos le		31122022					
												Bruit		Amortissements, provisions		Net			
												1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB										AC						
		Frais de développement *	CX										CQ						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF										12 353		AG 11 339 1 013				
		Fonds commercial (1)	AH										559 024		AI 559 024				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ										2 652		AK 873 1 779				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL										AM						
		Terrains	AN										AO						
		Constructions	AP										AQ						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR										8 573		AS 7 220 1 353				
		Autres immobilisations corporelles	AT										76 757		AU 27 651 49 106				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Immobilisations en cours	AV										AW						
		Avances et acomptes	AX										AY						
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS										CT						
		Autres participations	CU										CV						
		Créances rattachées à des participations	BB										BC						
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	Autres titres immobilisés	BD										6		BE 6				
		Prêts	BF										BG						
		Autres immobilisations financières *	BH										1 690		BI 1 690				
		TOTAL (II)	BJ										661 055		BK 47 083 613 972				
		CREANCES	Matières premières, approvisionnements	BL										288 108		BM 288 108			
En cours de production de biens	BN										BO								
En cours de production de services	BP										BQ								
Produits intermédiaires et finis	BR										BS								
Marchandises	BT										66 200		BU 66 200						
DIVERS	Avances et acomptes versés sur commandes	BV										BW							
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX										492 125		BY 13 672 478 453					
	Autres créances (3)	BZ										39 522		CA 39 522					
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB										CC							
	Values mobilières de placement (dont actions propres)	CD										CE							
Comptes de régulation	Disponibilités	CF										111 865		CG 111 865					
	Charges constatées d'avance (3)*	CH										3 008		CI 3 008					
	TOTAL (III)	CJ										1 000 827		CK 13 672 987 155					
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW																	
	Pertes de remboursement des obligations (V)	CM																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	Écarts de conversion actif *	CN																	
		CO										1 661 882		1A 60 756 1 601 127					
Renvois : (1) Dont droit au bail												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobiliations :										Stocks				Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.C.S SERVICE		Néant	☐ *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	8 000)	DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	EJ	DG	487 945	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	121 208	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	617 953	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	393 151	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	3 289	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	151 980	
	Dettes fiscales et sociales		DY	345 074	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	13 480		
	Compte régulier		EB	76 200	
	Produits constatés d'avance (4)		EC	983 173	
	TOTAL (IV)	ED			
	Ecart de conversion passif *		EE	1 601 127	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	769 220		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.C.S SERVICE		Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
				Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	196 022	FB	FC	196 022
	Production vendue	biens * services *	FD		FE	FF
			FG	1 524 293	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 720 316	FK	FL	1 720 316
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	35 410
	Autres produits (1) (11)				FQ	2 020
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	167 550
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(7 997)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	277 046
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	(99 484)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	449 876
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	10 186
	Salaires et traitements *				FY	578 103
	Charges sociales (10)				FZ	190 174
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	8 812
			dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC	13 672	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)			GE	763	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 588 701
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	169 045
option en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	(958)
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	(958)
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 062
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	4 062
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(5 020)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	164 025

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.C.S SERVICE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	5 697		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Repenses sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 697		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	13 543		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	13 543		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	(7 846)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	34 971		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 762 486		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 641 277		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	121 208		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP		
			Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 152	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
CONTRAVENTIONS			704				
REGULARISATIONS DIVERSES			12 840	5 697			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2023

Désignation de l'entreprise SARL A.C.S SERVICE										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	572 854	KE	1 175		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK	KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN	KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ	KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	8 573	KT	KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	9 094	KW	KX		
		Matériel de transport *					KY	7 111	KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	16 179	LC	LD			
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI	LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL	LM		
	TOTAL III						LN	40 957	LO	LP		
										44 373		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M	8T	
Autres participations						8U		8V	8W			
Autres titres immobilisés						IP	6	IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	1 690	IU	IV			
TOTAL IV						LQ	1 696	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						QG	615 507	QH		QJ	45 548	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CO	D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD	ME	MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions					IS		MG	MH	MI	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	MK	ML	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU		MM	MN	MO	
		Matériel de transport					IV		MP	MQ	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS	MT	MU		
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes						NC		ND	NE	NF	
	TOTAL III						IY		NG	NH	NI	
										85 330		85 330
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		OU	M7	OW
Autres participations						IO		OX	OY	OZ		
Autres titres immobilisés						II		2B	2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E	2F	2G		
TOTAL IV						I3		NJ	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	OL		OM	661 049

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2023

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.S. SERVICE

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Expert-comptables janvier 2023 - Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL A.C.S SERVICE						Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	11 388	PF	825	PG		PH	12 212
TOTAL I		RK	11 388	RM	825	RN		RO	12 212
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	6 348	QA	872	QB		QC	7 220
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	6 777	QE	927	QF		QG	7 704
	Matériel de transport	QH	2 795	QI	4 528	QJ		QK	7 323
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 963	QM	1 661	QN		QO	12 624
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	26 884	QV	7 987	QW		QX	34 871
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	38 272	QP	8 812	QQ		QR	47 083
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	MD	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RK	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NQ		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NS	NT + NU	NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Paiements de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies E du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH			
	UG	UH				
	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2023

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.S SERVICE Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	1 690	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	16 407		16 407		
	Autres créances clients	UX	475 718		475 718		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (anciennement constituée * UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	37 617		37 617	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 905		1 905		
	Charges constatées d'avance	VS	3 008		3 008		
	TOTAUX		VT	536 345	VU	534 655	VV
	REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH	393 151	177 546	215 605	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	151 980	151 980			
	Personnel et comptes rattachés	8C	62 456	62 456			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	148 482	148 482			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	23 499	23 499		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	108 551	108 551		
Obligations cautionnées		VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 086	2 086			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J						
Groupe et associés (2)	VI	3 289	3 289				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	13 480	13 480				
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ						
Produits constatés d'avance	8L	76 200	76 200				
TOTAUX		VY	983 173	VZ	767 568	215 605	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	54 800	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	16 769	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	137 665	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SADE Experts-comptables Janvier 2023 - État préparatoire

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2023

Désignation de l'entreprise SARL A.C.S SERVICE		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le 21/04/2023			
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction ou résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	121 208		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WD			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)					WF			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option					RA			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WI			
	Amendes et pénalités					WJ	704		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067 bis)					XX			
	Charges financières (art. 39 1° et 212 bis) *					XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					17	34 971		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			18			
			- imposées au taux de 0 %			ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-I-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ		
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
TOTAL I						WR	156 883		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV			
			- imposées au taux de 0 %			WH			
			- imposées au taux de 19 %			WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					16			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales : Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A		XA		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art. 223B du CGI)							ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice	Entreprises nouvelles - Reprise (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF	
		Zone franche urbaine - ZFU (art. 44 octies A)	ØV	Société d'investissement immobilier cotée (art. 208 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 septies en)	PA		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 septies bis)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies en)	1F	Zone franche d'activité NGE (art. 44 quinquies bis)	XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies bis)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 quinquies bis)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle sur la durée (art. 39 decies B)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	XG		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	crédance déduite par le report en arrière de déficit	ZI			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YL			
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI	156 883		XJ		
		déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	156 883		XO		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2023

Désignation de l'entreprise		SARL A.C.S SERVICE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	40 736
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges **					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.S SERVICE										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	☐ Réserves légales ☐ Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	175 612		Dividendes		ZE				
	Prelèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	ØF	175 612		Report à nouveau		ZG	175 612			
							ZH	175 612			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	104 910	XQ	106 936			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	3 780			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	21 223			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	317 937			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	449 876			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	2 021			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	8 165			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	10 186			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	346 749			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	159 863			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *						ØB	553 790			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 85 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du code g n ral des imp ts)

12

D TERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N  2059-A-SD 2023

D signation de l'entreprise SARL A.C.S SERVICE

N ant 3

A - D TERMINATION DE LA VALEUR R SIDUELLE

Nature et date d'acquisition des �l�ments c�d�s* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette r��valu�e* (3)	Amortissements pratiqu�s en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur r�siduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values r  alis es *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)							
			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont donn es dans la notice n  2032.

1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Expert-comptable Janvier 2023 - Etat pr paratoire

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.C.S SERVICE</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> CGI)				
	TOTAL 1				
		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie				
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 3			
		N - 4			
	différente (art. 39 <i>quaterdecies</i> 1 <i>ter</i> et 1 <i>quater</i> du CGI)	N - 5			
		N - 6			
	(à préciser) au titre de :	N - 7			
		N - 8			
N - 9					
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.S SERVICE Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
② Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a revoir-0 bis du CGI) ②	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a revoir-0 du CGI) ③	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N 1			
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
N 1					
N 2					
N 3					
N 4					
N 5					
N 6					
N 7					
N 8					
N 9					
N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL A.C.S SERVICE		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2023

Désignation de l'entreprise: SARL A.C.S SERVICE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01012022 et clos le: 31122022		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *:		YP	15,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 720 316
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	1 720 316
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	2 020
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	107 481
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	109 501
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	542 632
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	246 104
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	763
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	789 499
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	1 040 318
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 040 318
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 720 316
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		EY	15,00
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2
Date de cessation		GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
		HR	/ / / / /

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122022

N° SIRET

4 4 8 9 7 5 0 8 6 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.C.S SERVICE

ADRESSE (voie)

185 Rue de l'ORMIERE ZAC de l'ORMIERE

CODE POSTAL

31380

VILLE

GARIDECH

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

800

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BESNARD Prénom(s) JEROMENom marital % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 392Naissance: Date 29/02/1976 N° Département Commune CHATEAURoux Pays Adresse : N° Voie LE MOULINCode Postal 31380 Commune SAINT-JEAN-LHERM Pays FRANCETitre (2) M Nom patronymique BENROT Prénom(s) EMMANUELNom marital % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 392Naissance: Date 15/05/1975 N° Département Commune ST ETIENNE Pays Adresse : N° Voie L'ENDRIETCode Postal 81470 Commune CAMBON-LES-LAVOUR Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122022

N° SIRET

4 4 8 9 7 5 0 8 6 0 0 0 4 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL A.C.S SERVICE

ADRESSE (voie)

185 Rue de l'ORMIERE ZAC de l'ORMIERE

CODE POSTAL

31380

VILLE

GARIDECH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° 2065-SD
2023RÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
FraternitéFormulaire à déposer
en double exemplaireFormulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Tambour à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du siège social		
SARL A.C.S SERVICE 185 Rue de l'ORMIERE ZAC de l'ORMIERE 31380 GARIDECH SIRET 44897508600043			Mél: emmanuel.henrot@acs-service.fr		
Adresse du principal établissement			Ancienne adresse en cas de changement		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Réparation de machines et équipements mécaniques		
Si vous avez changé d'activité, cocher la case					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal			114 383		Déficit
Bénéfice imposable à 15 %			42 500		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable			Nom et adresse du conseil		
SOCIÉTÉ EXPERTISE COMPTABLE THOUROUDE 5 Z.A. DE RIBAUTE 31130 QUINT FONSEGRIVES Tél: 05.34.41.45.80			Tél:		
CGA/OMGA			Visiteur conventionné (Cocher la case correspondante)		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visiteur ou certificateur conventionné			Date: 21042023 Lieu: GARIDECH		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du visiteur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire Gérant Emmanuel HENROT		
Signature					
Examen de conformité fiscale (ECF)			prestataire :		

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				N° 2065 bis-SD 2023			
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD									
I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres			
				b					
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j			
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)			
J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1		2	3	4	5	6	7	8	
PERRINE HENROT		16							
RTE DE FONBEAUZARD 31140 FONBEAUZARD									
JEROME BESNARD		392	2022	35 094					
LE MOULIN 31380 SAINT-JEAN-LHERM									
EMMANUEL HENROT Gérant		392	2022	49 897		30 590			
L'ENDRIBET 81470 CAMBON-LES-LAVOUR									
K DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVL T imputée sur les PVL T de l'exercice							
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾		MVL T réalisée au cours de l'exercice							
		MVL T restant à reporter							
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice		a		
EBITDA fiscal de l'exercice		b		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)		(c-1)		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)		(c-2)		
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %		d		
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %		e		
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)		f		
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres		g		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres		h		
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)		i		
Montant des charges financières nettes en report transférées		(i bis)		
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		(i ter)		
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)		(i quater)		
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice		j		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)		k		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)		l		
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(*) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit							2468
(à souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

(2023)

DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

SARL A.C.S SERVICE

[illegible]

(2023)

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CA20CHAAVA

SARL A.C.S SERVICE

[illegible]

(2023)

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CA21PROAVA

SARL A.C.S SERVICE

[illegible]

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2023)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

SARL A.C.S SERVICE
185 Rue de l'ORMIERE ZAC de l'ORMIERE 31380 GARIDECH

44897508600043

3312Z

I . Résultats de l'exercice	
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	156 883
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit	
g Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12	42 500
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	42 500
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	42 500

l III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)	114 383
m IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)	

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 - Etat préparatoire.

ACS Services Sarl
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 8 000 Euros
Siège Social : 185 rue de L'Ormière
ZAC de L'Ormière
31380 GARIDECH
RCS : TOULOUSE 448 975 086

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 02 octobre 2023**

L'an deux mille vingt trois
Le 02 OCTOBRE 2023

Les associés de la société Sarl ACS Services, Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 Euros, divisé en 800 parts sociales de 10 Euros de valeur nominale chacune, se sont réunis au siège social, sur convocation du gérant :

SONT PRESENTS :

- SAS Strabada And Co représentée par M. Henrot en qualité de président Demeurant à L'Endribet, 81470 Cambon Lès Lavour Propriétaire de trois cent quatre-vingt douze parts, ci...	392 PARTS
- Monsieur Jérôme BESNARD Demeurant au Moulin 31380 Saint Jean Lherm. Propriétaire de trois cent quatre vingt douze parts, ci...	392 PARTS
- Madame Perrine HENROT-GAUBERT Demeurant au Rue Pierre Desproges 31140 Montberon Propriétaire de seize parts, ci...	16 PARTS

TOTAL : 800 PARTS

L'Assemblée réunissant la totalité du capital social est déclarée régulièrement constituée et peut Valablement délibérer.

Monsieur HENROT Emmanuel préside la séance en qualité de Gérant de la Société.

Monsieur le Gérant rappelle ensuite que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Affectation du résultat

Après discussion et échanges de vues entre les associés,

Les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour, sont mises successivement aux voix :

JB

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de Montant **121 208,35 €** euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

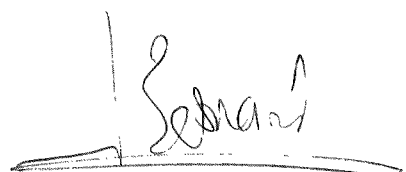
L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **121 208,35 €** euros de la manière suivante :

- à concurrence de **121 208,35 €** euros au poste de réserves intitulé "autres réserves"

Souhaitant que toutes ces propositions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter les résolutions correspondantes



JEANNE BESNARD



JEANNE BESNARD